

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DU PLANAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JUIN 2015

Nombre de membres en exercice : 10 Présents : 7 Votants : 10
L'an Deux Mille Quinze, le 22 juin 2015, à 18 heures 30,
le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en séance publique
sous la Présidence de Jean-René BENOIT, Maire
N° 37/06/2015

Etaient présents : 7 (votants 10)

Maire : Jean-René BENOIT

Adjoints : Bernard BLANC, Armand GROMIER

Conseillers municipaux : Olivier BENOIT, Lydie LEROY, Sylvie ROUYR SOFFRAY, Marie-Angèle TATOUD

Absents :

Fabrice COLLETTE excusé donne pouvoir à BLANC Bernard

Mickaël VALESCH excusé donne pouvoir à BENOIT Jean-René

André TATOUD excusé donne pouvoir à TATOUD Marie- Angèle

Secrétaire de séance :

Olivier BENOIT

OBJET : VŒU POUR LE MAINTIEN DE LA TRESORERIE

La Direction Départementale des Finances Publiques de la Savoie (DGFIP) a pris la lourde décision de fermer un grand nombre de structures de proximité indispensables aux populations et aux élus et services publics locaux.

La trésorerie de Bozel est ainsi vouée à la fermeture au 1^{er} janvier 2019 et être rattachée au Centre des Finances Publiques de Moûtiers.

Cette décision sous couvert d'une politique d'austérité pour les collectivités avec la baisse de leurs dotations, inscrit un nouveau recul des services publics et un abandon des territoires ruraux, de montagne et périurbains.

Pourtant, les missions exercées dans ces unités, en plus de l'accueil fiscal de proximité, la gestion comptable et financière des collectivités, ainsi que le soutien et le conseil gérées par les trésoreries, ne sont plus à démontrer.

C'est-à-dire l'importance du maintien de ce service public de proximité.

Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil municipal,

- **REGRETTE ET CONDAMNE** la décision de la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) de fermer la trésorerie de Bozel,
- **DEMANDE** au directeur départemental des finances publiques de Savoie de retirer le centre des finances publiques de Bozel de la liste des fermetures programmées et **DE METTRE**, au contraire, à sa disposition les moyens matériels et humains nécessaires à son fonctionnement dans l'intérêt des usagers et des élus de proximité,
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents qui seraient la suite ou la conséquence de cette décision.

Fait au Planay, le 23 juin 2015

Le Maire,
Jean-René BENOIT



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : DCM 37/06/15 VOEU POUR LE MAINTIEN DE LA TRESORERIE

Date de décision: 22/06/2015

Date de réception de l'accusé 29/06/2015

de réception :

Numéro de l'acte : DCM370615

Identifiant unique de l'acte : 073-217302017-20150622-DCM370615-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .4

Autres domaines de competences

Voeux et motions

Date de la version de la 03/03/2015

classification :

Nom du fichier : 37.06.15 Voeu pour le maintien de la trésorerie de Bozel.docx (073-217302017-20150622-DCM370615-DE-1-1_1.pdf)